

Faire rimer plaisir avec respect

Passion Terre



« L'art de voyager vert »



BALADE EN SCOOTER ÉLECTRIQUE

Croquez Montréal végan!

Balade culinaire éco-responsable

DURÉE : 3h



VOUS SEREZ CHARMÉS PAR

- Ce **tour guidé en scooter électrique** à la découverte des initiatives véganes de Montréal.
- Le scooter électrique, un moyen de transport **rigolo, sécuritaire, et écologique!**
- Une cuisine végétalienne savoureuse et surprenante!

CROQUEZ MONTRÉAL VÉGAN!

Adeptes convaincus ou curieux de la cuisine végétalienne, cette balade est pour vous! Enfourchez un scooter électrique totalement sécuritaire (facilement maniable pour les débutants) et partez à la découverte des **bonnes adresses véganes montréalaises!** Accompagnés d'un guide spécialisé, profitez d'une visite aussi gourmande que responsable!

Nous commencerons notre parcours par une entrée de falafels à la **Panthere Verte**, un restaurant végétalien et zéro-déchet, avant d'enchaîner par des Tacos Santé chez **Aux Vivres**. Un nouvel arrêt chez **Gusta** nous donnera l'occasion de déguster un sandwich à la « viande fumée » végétalienne. Digestion oblige, nous prendrons un petit café torréfié à Montréal au **café St-Henri**, avant de terminer notre balade par une pâtisserie végétalienne au **café Dei Campi!**

Nos destriers à deux-roues nous emmèneront découvrir tour à tour dans le quartier du Plateau Mont-Royal, du Mile End et de la Petite-Italie. Nous passerons également au Marché Jean-Talon, véritable épicerie de produits locaux, et dans le quartier Rosemont Petite-Patrie. Vous emprunterez la **Route verte du Québec**, l'une des plus longues « pistes » cyclables au monde, ainsi que le **chemin des Carrières**, qui autrefois reliait la ville aux anciennes carrières de pierre grise.

BONNE ROUTE !

NOTE : la visite débute et se termine au 80, rue Prince Arthur. Merci de vous présenter 30 mn avant le départ pour rencontrer votre guide et vous familiariser avec l'équipement.

Pour conduire le scooter, il est impératif d'avoir au moins 18 ans. Les moins de 18 ans sont les bienvenus en tant que passager. Ils doivent être accompagnés d'un tuteur légal qui signera une exonération de responsabilité.